

# CONFERENCE NATIONALE DE SANTE

*Le Président*

Paris, le 9 avril 2009

Monsieur le Directeur général,

Vous avez saisi la Conférence nationale de santé le 18 mars 2009 pour qu'elle rende un avis sur le projet de stratégie nationale de recherche et d'innovation, notamment sur les documents concernant particulièrement la recherche biomédicale et en santé que sont les deux défis « sciences du vivant » et « santé ». Vous souhaitez que cet avis vous soit remis avant le 15 avril.

J'ai le regret de vous annoncer que la Conférence ne sera pas en mesure de répondre favorablement à votre demande. En effet, les délais impartis ne permettent pas à la Conférence de produire un avis documenté et partagé par tous, sur un sujet qu'elle considère comme majeur pour l'avenir de la santé publique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes salutations distinguées.

*Avec mes profonds regrets*



Christian SAOUT

Secrétariat de la Conférence nationale de santé  
DGS / SG / DP1

14 avenue Duquesne – 75350 Paris 07 SP  
tél. : 01.40.56.53.72 – fax. : 01.40.56.57.74

[www.sante-sports.gouv.fr/dossiers/sante/conference-nationale-sante-c.n.s.](http://www.sante-sports.gouv.fr/dossiers/sante/conference-nationale-sante-c.n.s.)